

B. Anne Julienne fille légitime et naturelle de Gilles Guillou et
 D'Ysone le Gouarn son épouse, du village de ~~St~~ Gars, née le vingt
 septième de juillet mille sept cents cinquante six, a été la même
 jour baptisée par le sousigné vicaire, en présence du parrain qui ne sait
 signer. parrain et marraine sont Julien le perronier de Pontevieux
 paroisse de Quimper Guenezec et Anne le Gouarn de cette paroisse
 qui ne savent signer.
 Y. LXXV R^o de Gouarnec. Joseph perron
 vicaire de Gouarnec

2. Grande messe le dimanche premier jour d'août mille sept cents cinquante six au parrain
 la messe etc. de notre grand messe a été la seconde fois publiée sans opposition le mariage
 a été célébré par l'abbé et Catherine le Lann. Y. LXXV R^o de Gouarnec

B. Marie Horice fille légitime et naturelle de Joseph Horice et Anne le Clappin
 son épouse d'origine la maison noble de ~~St~~ Polaud, née le troisième d'août mille
 sept cents cinquante six, a été la même jour baptisée par le sousigné vicaire,
 dans l'église paroissiale de Gouarnec, en présence du parrain qui ne sait signer.
 parrain et marraine sont Francis Guivar et Marie Guillou de cette paroisse,
 qui ne savent signer. Y. LXXV R^o de Gouarnec.

3. Grande messe le dimanche huitième d'août mille sept cents cinquante six, au parrain de notre
 la messe etc. de notre grand messe a été la troisième fois publiée sans opposition le mariage a été célébré par
 l'abbé et Catherine le Lann. Y. LXXV R^o de Gouarnec.

B. Marie le Cochard fille légitime et naturelle de Gilles le Cochard et de Pasquette
 le perronier son épouse, du village de ~~St~~ Pommery, née le vingt-troisième
 d'août mille sept cents cinquante six, a été le lendemain baptisée dans
 l'église de Gouarnec, par le sousigné vicaire, en présence du parrain qui ne
 sait signer. parrain et marraine sont Charles le Cochard de cette paroisse,
 et Madeleine perron de celle de Pommery le vicomte, qui ne savent signer.
 Y. LXXV R^o de Gouarnec.

B. Gui Rohan fils légitime et naturel de Michel Rohan et d'Ysabeau
 Regou son épouse, du village de ~~St~~ Dorat, né le cinq septembre
 mille sept cents cinquante six, a été le lendemain baptisé dans
 l'église de Gouarnec par le sousigné vicaire, en présence du parrain qui
 ne sait signer. parrain et marraine sont G. Yves le Cornec et Louise le
 Bard de cette paroisse qui ne savent signer. michel chart
 Y. LXXV R^o de Gouarnec.

M. Jean le Prieur et Catherine le Lann le septième de septembre mille sept cents cinquante six par le parrain
 fils mineurs de défunt Jacques et d'Elaine le Bonnet, parvenue, de l'abbé de Justice
 par ordonnance de la cour d'Alsace de l'abbé au hège de Pommery le vicomte
 d'août de juillet de l'abbé, signé Charles le Lann, et Catherine le Lann fille
 majeure de défunt Jacques et de Marie Bouliou parvenue, les deux de cette
 paroisse, français en face d'église le vingt quatre d'août, et bannis sans
 opposition au mariage de nos grands messes les dimanches vingt-cinquième
 dixit mois, premier et huitième d'août de l'abbé de l'abbé, ne s'étant découvert aucun
 empêchement canonique, ni civil, ont été par paroles de présent et de leur
 mutual consentement conjoints par le sousigné vicaire en légitime mariage
 avec bénédiction nuptiale au saint sacrifice de la messe en présence de leurs
 meses, de l'abbé le Bonnet ou le vicomte du l'abbé de l'abbé, de Pierre le
 yonnes et autres qui ne savent signer. Y. LXXV R^o de Gouarnec.

Laurent Lannec